

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Attijari Bank

Siège Social : 24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord -1080 Tunis-

Attijari Bank publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 26 avril 2019. Ces états sont accompagnés du rapport des Commissaires aux Comptes Mr Ahmed BELAIFA et Mr Nouredine HAJJI.

BILAN CONSOLIDE

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018

(UNITE : en milliers de Dinars)

	Note	31/12/2018	31/12/2017
Actifs			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	1 311 540	577 965
Créances sur les établissements bancaires et financiers *	2	329 247	493 485
Créances sur la clientèle *	3	6 008 008	5 739 800
Portefeuille titres commercial	4	413 798	624 968
Portefeuille d'investissement	5	694 454	547 381
Titres mis en équivalence	6	1 817	2 089
Valeurs immobilisées	7	141 665	159 195
Goodwill		966	1 062
Autres actifs *	8	370 935	350 453
Total Actifs		9 272 430	8 496 398
Passifs			
Banque Centrale et CCP	9	741 773	882 596
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers *	10	25 436	14 493
Dépôts et avoirs de la clientèle *	11	6 684 344	6 014 550
Emprunts et ressources spéciales	12	565 017	525 521
Autres passifs	13	558 207	469 924
Impôt différé Passif	14	711	711
Total Passifs		8 575 488	7 907 795
Total Intérêts Minoritaires		37 047	33 665
Capitaux propres			
Capital		203 710	198 741
Réserves		237 367	183 339
Autres capitaux propres		3 646	3 646
Résultats reportés		63 232	36 147
Résultat de l'exercice		151 940	133 065
Total Capitaux propres	15	659 895	554 938
Total Passifs, Intérêts minoritaires et Capitaux propres		9 272 430	8 496 398

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. note aux états financiers – base de mesure et principes comptables pertinents appliqués note 2.13).

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018
(UNITE : en milliers de Dinars)

	Note	31/12/2018	31/12/2017
Passifs éventuels	16		
Cautions, avals et autres garanties données		406 918	346 038
Crédits documentaires		367 206	411 567
Actifs donnés en garantie		212 000	570 740
Total Passifs éventuels		986 124	1 328 345
Engagements donnés	17		
Engagements de financements donnés		291 062	265 883
Engagements sur titres		38	38
Total Engagements donnés		291 100	265 921
Engagements reçus	18		
Engagements de financement reçus		758 726	680 815
Garanties reçues		2 246 494	2 358 211
Total Engagements reçus		3 005 220	3 039 026

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
PERIODE DU 01 JANVIER 2018 AU 31 DECEMBRE 2018
(UNITE : en milliers de Dinars)

	Note	2018	2017
Produits d'exploitation bancaire			
Intérêts et revenus assimilés	19	530 110	401 814
Commissions (en produits)	20	114 353	104 547
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	21	102 602	73 936
Revenus du portefeuille d'investissement	22	37 381	33 017
Total Produits d'exploitation bancaire		784 446	613 314
Charges d'exploitation bancaire			
Intérêts courus et charges assimilées	23	(308 609)	(220 685)
Commissions encourues		(6 834)	(4 678)
Total Charges d'exploitation bancaire		(315 443)	(225 363)
Produits des autres activités	24	86 264	67 097
Charges des autres activités	25	(69 962)	(54 467)
Produit net bancaire		485 305	400 581
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	26	(33 387)	(13 861)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		(402)	(935)
Autres produits d'exploitation	27	12 127	10 477
Frais de personnel	28	(145 055)	(133 051)
Charges générales d'exploitation	29	(67 109)	(43 550)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(13 110)	(13 202)
Résultat d'exploitation		238 369	206 459
Quote-part dans les résultats des Sociétés mises en équivalence		(101)	131
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		(17 407)	(8 892)
Impôt sur les bénéfices		(57 379)	(52 763)
Résultat des activités ordinaires		163 482	144 935
Part de résultat revenant aux minoritaires		(4 891)	(4 451)
Résultat net consolidé de la période du Groupe		158 591	140 484
Solde en gain/ perte provenant des autres éléments extraordinaires	30	(6 651)	(7 419)
Résultat après modifications comptables du Groupe		151 940	133 065

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
PERIODE DU 01 JANVIER 2018 AU 31 DECEMBRE 2018
(UNITE : en milliers de Dinars)

	Note	2018	2017
Flux d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		745 794	548 943
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(274 603)	(223 169)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(27 245)	(5 553)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(301 022)	(820 142)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		661 062	544 046
Titres de placement		231 603	(78 455)
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		(169 966)	(170 369)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		36 393	9 877
Impôt sur les bénéfices		(64 013)	(61 150)
Total Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		838 003	(255 972)
Flux d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		29 633	30 634
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(139 066)	(14 779)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		4 544	(8 587)
Total Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement		(104 889)	7 268
Flux de financement			
Emission d'emprunts		0	80 094
Remboursement d'emprunts		(66 117)	(41 139)
Augmentation / diminution ressources spéciales		75 345	31 147
Dividendes et autres distributions		(46 981)	(80 558)
Total Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement		(37 753)	(10 456)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		695 361	(259 160)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		121 512	380 672
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	31	816 873	121 512

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2018

A- NOTES SUR LES BASES RETENUES POUR L'ELABORATION ET LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1 - Principes comptables d'évaluation et de présentation des états financiers consolidés

1.1. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe Attijari Bank sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Il s'agit, entre autres, de :

- la norme comptable générale (NCT 1);
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25);
- les normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38); et
- les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

Les états financiers consolidés sont préparés en respect de la convention du coût historique et libellés en milliers de Dinars Tunisiens.

1.2. Périmètre, méthodes et règles de consolidation

1.2.1. Périmètre

Le périmètre de consolidation du groupe Attijari Bank comprend :

- la société mère : Attijari Bank;
- les filiales : les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif ; et
- les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable.

Le périmètre de consolidation des états financiers consolidés a été déterminé conformément aux dispositions des normes NC 35 à NC37 et aux dispositions du code des sociétés commerciales régissant les groupes des sociétés.

1.2.2. Méthodes de consolidation

1.2.2.1. Sociétés consolidées par intégration globale

Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte:

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- soit des statuts ou d'un contrat ;
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que la banque détienne directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

La consolidation par intégration globale implique la substitution du coût d'acquisition des titres des filiales par l'ensemble des éléments d'actifs et de passifs de celles-ci tout en présentant la part des minoritaires dans les capitaux propres et le résultat (intérêts minoritaires) de ces filiales.

1.2.2.2. Sociétés mises en équivalence

Les sociétés sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue, de la participation au processus d'élaboration des politiques, de l'existence de transactions significatives entre le groupe et l'entreprise détenue, de l'échange de personnel dirigeant, de fourniture d'informations techniques essentielles. L'influence notable sur les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise est présumée lorsque le groupe dispose, directement ou indirectement, par le biais de filiales, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

1.2.3. Règles de consolidation

1.2.3.1. Coût d'acquisition des titres, goodwill et écart d'évaluation

1.2.3.1.1. Coût d'acquisition des titres

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur exclusion faite des frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition sont inclus dans le coût.

1.2.3.1.2. Écart de première consolidation

L'écart de première consolidation correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé en écart d'évaluation et goodwill.

(a) Écart d'évaluation

L'écart d'évaluation correspond aux différences entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

(b) Goodwill

Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis. Il est comptabilisé en tant qu'actif et amorti linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Le goodwill négatif correspond à l'excédent de la part dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis sur le coût d'acquisition. Le Goodwill négatif est amorti en partie ou en totalité

sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou sur la durée résiduelle moyenne d'amortissement des actifs non monétaires amortissables identifiables acquis. Le reliquat, s'il y en a, est comptabilisé immédiatement en résultat.

1.2.3.2. Opérations réciproques et opérations internes

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou d'une mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale.

2- Autres principes comptables d'évaluation et de présentation

2.1. Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée. Toutefois, la partie non encore débloquée figure parmi les engagements hors bilan.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

2.2. Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actif dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Taux de provision

Le taux de provisionnement retenu par Attijari Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

Classe de risque	Taux de provision
Actifs incertains (Classe 2)	20%
Actifs préoccupants (Classe 3)	50%
Actifs compromis (Classe 4 et contentieux)	100%

Les provisions collectives

Conformément à la circulaire aux banques BCT N° 91 -24 du 17 Décembre 1991 modifiée par la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la banque a constitué au titre de l'année 2018 des provisions à caractère général dites « provisions collectives » sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1).

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 02 mars 2012. Cette méthodologie prévoit :

- Le calcul d'un taux de migration moyen par secteur d'activité qui correspond aux risques additionnels de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 de l'année N-1. Les risques additionnels étant calculés à partir des aggravations annuelles de classe (engagement 0 et 1 de l'année N-1 devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année N).
- Le calcul d'un facteur scalaire par secteur d'activité qui correspond au rapport entre le taux des encours impayés et consolidation dans les engagements 0 et 1 de 2018 avec celui de 2017. Ce facteur scalaire a été ramené à 1 chaque fois où la formule prévue par la méthode référentielle donne un résultat inférieur.
- L'application des taux de provision qui correspondent aux taux les plus élevés entre les taux minimums prévus par la méthodologie BCT pour chaque secteur d'activité et les taux de provision historiques de la banque :

Secteur d'activité	Taux de provisionnement minimum en %
Agriculture	20
Industries manufacturières	25
Autres industries	25
BTP	20
Tourisme	20
Promotion immobilière	15
Autres services	25
Commerce	25
Habitat	10
Consommation	60

Les dotations aux provisions complémentaires comptabilisées en 2018 à ce titre s'élèvent à 6 834 KDT amenant le total des provisions collectives à 32 581 KDT.

Les provisions additionnelles

Selon les dispositions de la circulaire BCT 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4.

N : année d'arrêté des comptes.

M : année de la dernière migration vers la classe 4.

L'application de cette circulaire fait dégager un stock de provision de 62 008 KDT au 31/12/2017 et une dotation additionnelle nette de 1 104 KDT au titre de l'exercice 2018.

2.3. Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par le groupe sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat.
- Titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Titres d'investissement : A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

Les moins-values latentes ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.4. Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- Matériel informatique	15%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%
- Logiciels	33%
- Global bancaire	14.30%

Le siège social de la société mère (Attijari Bank) est amorti selon l'approche par composants qui consiste à amortir séparément chacun des éléments constitutifs importants selon un taux d'amortissement approprié, ainsi le nouveau siège est amorti comme suit :

- Gros œuvre	2%
- Installation fixe	5%
- Aménagement	7%

2.5. Inter-siège

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.

Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « Autres actifs » ou « Autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

2.6. Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés.

2.7. Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds pour la valeur nominale.

2.8. Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêté des états financiers fait l'objet de régularisation.

2.9. Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes épargne sont positionnés trimestriellement à la clôture de l'exercice.

2.10. Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2018 sont déduits du résultat.

2.11. Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2018 sont rajoutées au résultat.

2.12. Présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés et publiés par la banque au titre de l'année 2018, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle N°21 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2017 que celles relatives à l'année 2018.

2.13. Changement de présentation

En application des dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n° 11 relative aux modifications comptables, ce changement de présentation a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2017 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de la comparabilité de la façon suivante :

Retraitements du bilan consolidé

Rubrique	31/12/2017 Publié	Retraitement	31/12/2017 Retraité
Actifs			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	577 965		577 965
Créances sur les établissements bancaires et financiers	472 007	21 478	493 485
Créances sur la clientèle	5 760 969	(21 169)	5 739 800
Portefeuille-titres commercial	624 968		624 968
Portefeuille d'investissement	547 381		547 381
Titres mis en équivalence	2 089		2 089
Valeurs immobilisées	159 195		159 195
Goodwill	1 062		1 062
Autres actifs	350 762	(309)	350 453
Impôt différé Actif	0		0
TOTAL ACTIF	8 496 398	0	8 496 398
PASSIF			
Banque Centrale et CCP	882 596		882 596
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	14 451	42	14 493
Dépôts et avoirs de la clientèle	6 014 592	(42)	6 014 550
Emprunts et ressources spéciales	525 521		525 521
Autres passifs	469 924		469 924
Impôt différé Passif	711		711
Total Passifs	7 907 795	0	7 907 795
Total Intérêts Minoritaires	33 665	0	33 665
CAPITAUX PROPRES			
Capital	198 741		198 741
Réserves	183 339		183 339
Autres capitaux propres	3 646		3 646
Résultats reportés	36 147		36 147
Résultat de l'exercice	133 065		133 065
TOTAL CAPITAUX PROPRES	554 938	0	554 938
Total Passifs, Intérêts minoritaires et Capitaux propres	8 496 398	0	8 496 398

B- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du groupe Attijari Bank se présente comme suit :

Société	Pays de résidence	31/12/2018			31/12/2017		
		Pourc. De contrôle	Pourc. d'intérêt	Méthode conso	Pourc. De contrôle	Pourc. d'intérêt	Méthode conso
Attijari Bank	Tunisie	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Attijari Leasing	Tunisie	62,29%	62,29%	IG	62,29%	62,29%	IG
Attijari Assurance	Tunisie	55,00%	55,00%	IG	55,00%	55,00%	IG
Attijari Intermédiation	Tunisie	99,99%	99,99%	IG	99,99%	99,99%	IG
Attijari Recouvrement	Tunisie	99,92%	99,92%	IG	99,92%	99,92%	IG
Attijari Sicar	Tunisie	71,73%	71,48%	IG	71,73%	71,48%	IG
Attijari Gestion	Tunisie	99,88%	99,88%	IG	99,88%	99,88%	IG
Attijari Immobilière	Tunisie	99,98%	99,98%	IG	99,98%	99,98%	IG
Générale Tunisienne d'informatique	Tunisie	66,25%	61,22%	IG	66,25%	61,22%	IG
Attijari Finance	Tunisie	24,94%	24,94%	ME	24,94%	24,94%	ME
Générale Immobilière du SUD	Tunisie	29,90%	29,90%	ME	29,90%	29,90%	ME
Attijari Obligataire Sicav	Tunisie	0,03%	0,03%	ME	0,02%	0,02%	ME

IG : Intégration Globale
ME : Mise en équivalence

C- NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1/ NOTES SUR LE BILAN

1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2018 un solde de 1 311 540 KDT contre 577 965 KDT au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 733 575 KDT.

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
Caisse Dinars	76 640	62 127
Caisse Devises	14 831	9 434
Avoirs auprès des transporteurs de fonds	9 226	8 013
Banque Centrale comptes ordinaires	340 015	498 186
Placements auprès de la banque centrale	870 855	0
Créances rattachées	51	0
Centres de chèques postaux et TGT	79	279
Provisions sur caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT (*)	(157)	(74)
Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 311 540	577 965

(*) Il s'agit d'une provision constatée sur les écarts entre les situations comptables et les situations physiques des transporteurs de fonds ainsi que sur les anciens suspens de rapprochement des comptes BCT.

NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2018 un solde de 329247 KDT contre 493 485 KDT (Solde retraité) au 31 décembre 2017, soit une diminution de 164 238 KDT.

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
Créances sur banques non résidentes	204 962	357 071
Créances sur les banques résidentes	65 677	82 841
Créances sur les établissements financiers (*)	58 298	52 531
Créances rattachées sur établissements bancaires et financiers	673	1 042
Provisions sur les établissements bancaires et financiers (**)	(363)	0
Total Créances sur les établissements bancaires et financiers	329 247	493 485

(*) La colonne comparative 2017 a été retraitée pour les besoins de la comparabilité.

(**) Il s'agit des provisions sur les anciens suspens de rapprochement bancaire des comptes correspondants.

NOTE 3 : Créances sur la clientèle

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2018 un solde de 6 008 008 KDT contre 5 739 800KDT (Solde retraité) au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 268 208 KDT.

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
Comptes débiteurs		
Comptes débiteurs de la clientèle (*)	237 640	195 839
Créances rattachées	10 119	8 108
Total comptes débiteurs	247 759	203 947
Autres concours à la clientèle		
Portefeuille crédits (*)	5 633 076	5 433 968
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	33 683	28 500
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	71 372	88 117
Impayés	128 183	70 579
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses (*)	626 428	600 324
Provisions pour créances douteuses	(669 811)	(634 395)
Agios réservés	(93 846)	(86 284)
Créances rattachées	16 466	29 483
Total autres concours à la clientèle	5 745 551	5 530 292
Crédits sur ressources spéciales (*)	14 698	5 561
Total créances sur la clientèle	6 008 008	5 739 800

(*) La colonne comparative 2017 a été retraitée pour les besoins de la comparabilité.

NOTE 4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2018 un solde de 413 798 KDT contre 624 968 KDT au 31 décembre 2017, soit une diminution de 211 170 KDT.

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
Bons de trésor	329 427	556 251
Autres titres de placement	84 409	54 919
Provisions sur titres de placement	(8 483)	(6 281)
Créances rattachées	8 445	20 079
Total Portefeuille-titres commercial	413 798	624 968

NOTE 5 : Portefeuille d'investissement

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2018 un solde de 694 454 KDT contre 547 381 KDT au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 147 073 KDT.

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
<i>Titres d'investissement</i>		
BTA Investissement	617 458	452 918
Obligations	11 684	35 179
Créances rattachées	24 809	17 980
Provisions sur BTA Investissement	(74)	(86)
Total des titres d'investissement	653 877	505 991
<i>Titres de participation</i>		
Titres de participation libérés	56 580	57 021
Provisions pour dépréciation titres	(16 568)	(16 840)
Créances rattachées	565	1 209
Total des titres de participation	40 577	41 390
Total Portefeuille d'investissement	694 454	547 381

NOTE 6 : Titres mis en équivalence

Le poste « Titres mis en équivalence » comprend la quote-part d'Attijari Bank dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 1 817 KDT au 31 décembre 2018. Ce poste se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
GENERALE IMMOBILIERE DU SUD	1 761	2 054
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	37	28
ATTIJARI FINANCE	19	7
Total Titres mis en équivalence	1 817	2 089

NOTE 7 : Valeurs immobilisées

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2018 un solde de 141 665 KDT contre 159 195 KDT au 31 décembre 2017, soit une diminution de 17 530 KDT.

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
Constructions	70 847	73 358
Agencements, Aménagements et Installations	15 244	16 651
Terrains	8 183	8 183
Logiciels de base	3 894	3 610
Matériel Informatique	6 713	6 652
Matériel & Mobilier	4 742	5 037
Matériel Roulant	1 132	1 317
Autres Immobilisations	32 294	45 502
Provisions pour dépréciation d'immobilisations	(1 384)	(1 115)
Total Valeurs immobilisées	141 665	159 195

Les variations des immobilisations corporelles et incorporelles en KDT se présentent comme suit :

DESIGNATION	Valeur brute au 31/12/2017	Acquisition	Cession / Régularisation	Valeur brute au 31/12/2018	Amort. et Prov au 31/12/2017	Dotation Amortissement *	Régularisation	Dotation aux provision	Amort. et Prov au 31/12/2018	Valeur nette au 31/12/2018
Immobilisation incorporelle	48 944	2 010	(27)	50 927	(45 334)	(1 699)	0	0	(47 033)	3 894
Logiciels de Base	48 944	2 010	(27)	50 927	(45 334)	(1 699)	0	0	(47 033)	3 894
Immobilisation corporelle	261 662	7 962	(14 417)	255 207	(106 077)	(11 314)	232	(277)	(117 436)	137 771
Constructions	110 361	1 657	0	112 018	(37 003)	(4 168)	0	0	(41 171)	70 847
Terrains	8 183	0	0	8 183	0	0	0	0	0	8 183
Matériel Roulant	2 983	384	(138)	3 229	(1 666)	(538)	107	0	(2 097)	1 132
Matériel & Mobilier	11 109	608	(86)	11 631	(6 072)	(870)	53	0	(6 889)	4 742
Matériel Informatique	27 188	2 295	(57)	29 426	(20 536)	(2 227)	50	0	(22 713)	6 713
Agencement Aménagement Installation	56 336	3 018	(931)	58 423	(39 685)	(3 511)	17	0	(43 179)	15 244
Autres Immobilisations corporelles	45 502	0	(13 205)	32 297	(1 115)	0	5	(277)	(1 387)	30 910
Total valeurs immobilisées	310 606	9 972	(14 444)	306 134	(151 411)	(13 013)	232	(277)	(164 469)	141 665

(*) La dotation aux amortissements ne tient pas compte de la dotation aux amortissements du GW relatif à Attijari Leasing et à Attijari Intermédiation qui s'élève à 97 KDT.

NOTE 8 : Autres actifs

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2018 un solde de 370 935 KDT contre 350 453 KDT (Solde retraité) au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 20 482 KDT.

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
Crédits directs et avances au personnel	266 477	240 377
Débit à régulariser et divers	62 921	70 614
Prêts sur fonds social	7 149	7 817
Créances prises en charge par l'Etat	4 400	5 134
Etat, impôts et taxes	10 120	9 752
Charges payées ou comptabilisées d'avance	10 009	10 703
Débiteurs divers (*)	11 739	7 853
Dépôts et cautionnements	4 074	2 591
Provisions sur autres actifs	(5 954)	(4 388)
Total Autres actifs	370 935	350 453

(*) La colonne comparative 2017 a été retraitée pour les besoins de la comparabilité.

1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

NOTE 9 : Banque centrale et CCP :

Le poste Banque centrale et CCP passif accuse au 31 décembre 2018 un solde de 741 773KDT contre un solde de 882 596 KDT au 31 décembre 2017, soit une diminution de 140 823 KDT.

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
Appel d'offre	740 000	721 000
Facilité de prêts	0	161 000
Dettes rattachées Banque Centrale et CCP passif	1 773	596
Total Banque centrale et CCP passif	741 773	882 596

NOTE 10 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2018 un solde de 25 436 KDT contre 14 493 KDT (Solde retraité) au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 10 943 KDT.

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
Banques résidentes	5 686	8
Banques non résidentes	17 654	9 066
Etablissements financiers (*)	2 072	5 408
Dettes rattachées	24	11
Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	25 436	14 493

(*) La colonne comparative 2017 a été retraitée pour les besoins de la comparabilité.

NOTE 11 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2018 un solde de 6 684 344 KDT contre 6 014 550 KDT (Solde retraité) au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 669 794 KDT.

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
Dépôts à vue (*)	3 073 535	2 688 313
Comptes d'épargne	2 201 054	1 997 664
Bons de caisse	517 515	512 848
Comptes à terme	335 159	333 454
Autres produits financiers	129 804	142 093
Certificats de dépôts	91 500	56 500
Autres sommes dues à la clientèle	314 560	271 150
Dettes rattachées	21 217	12 528
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	6 684 344	6 014 550

(*) La colonne comparative 2017 a été retraitée pour les besoins de la comparabilité.

NOTE 12 : Emprunts et ressources spéciales

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2018 un solde de 565 017 KDT contre 525 521KDT au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 39 496 KDT.

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts obligataires	220 523	308 699
Autres Fonds empruntés	204 803	182 744
Ressources spéciales	96 267	20 922
Dettes rattachées	43 424	13 156
Total Emprunts et ressources spéciales	565 017	525 521

NOTE 13 : Autres passifs

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2018 un solde de 558 207 KDT contre 469 924 KDT au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 88 283 KDT.

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
Créditeurs divers	100 396	75 863
Charges à payer	74 825	59 791
Crédit à régulariser et divers	52 215	89 659
Exigibles après encaissement	41 380	25 370
Impôts et taxes	21 100	17 148
Provisions pour risques et charges	268 291	202 093
Total Autres passifs	558 207	469 924

NOTE 14 : Impôts différé Passif

Les passifs d'impôts différés s'élèvent à 711 KDT au 31 décembre 2018 contre des actifs d'impôts différés de 711 KDT au 31/12/2017. Ce passif d'impôt différé provient essentiellement de l'impôt différé sur les éliminations des dépréciations et des provisions internes.

NOTE 15 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2018 à 203 710 KDT composé de 40 741 997 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité. Les contributions de chaque société faisant partie du périmètre de consolidation dans les capitaux propres du groupe se présentent comme suit au 31/12/2018 :

Tableau de bouclage des capitaux propres au 31/12/2018

		OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT 2017	DIVIDENDES VERSERS	DIVIDENDES RECUS	V° FONDS SOCIAL	AUGMENTATION CAPITAL	V° POURCENTAGE D'INTERET	RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION	RÉSULTAT	CLÔTURE
ATTIJARI BANK	Capital Social	198 741					4 969				203 710
	Réserves	217 561	127 332	(47 698)	3 659	175	(4 969)		411		296 477
	Résultat	127 332	(127 332)							137 529	137 529
ATTIJARI LEASING	Réserves	11 655	3 953	(2 055)	3	(76)					13 480
	Résultat	3 953	(3 953)							3 391	3 391
ATTIJARI RECouvreMENT	Réserves	93	401	(349)		(9)			(48)		86
	Résultat	401	(401)							50	50
ATTIJARI SICAR	Réserves	(1 860)	422	(492)	38	(1)					(1 893)
	Résultat	422	(422)							683	683
ATTIJARI INTERMEDIATION	Réserves	(305)	(570)		82						(793)
	Résultat	(570)	570							72	72
ATTIJARI ASSURANCE	Réserves	222	2 097								2 319
	Résultat	2 097	(2 097)							2 655	2 655
ATTIJARI GESTION	Réserves	352	399	(400)	11						362
	Résultat	399	(399)							722	722
ATTIJARI IMMOBILIERE	Réserves	(5 776)	(1 298)								(7 074)
	Résultat	(1 298)	1 298							6 406	6 406
GENERALE TUNISIENNE D'INFORMATIQUE	Réserves	411	198	(81)		20					548
	Résultat	198	(198)							532	532
GIS	Réserves	1 027	129	(179)							977
	Résultat	129	(129)							(114)	(114)
ATTIJARI FINANCE	Réserves	(247)	1								(246)
	Résultat	1	(1)							12	12
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	Réserves	(2)	1					7			6
	Résultat	1	(1)							2	2
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	Capital Social	198 741					4 969				203 710
	Réserves	223 131	133 065	(51 254)	3 793	109	(4 969)	7	363		304 244
	Résultat	133 065	(133 065)							151 940	151 940

La détermination du résultat par action :

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 est de 3,729 dinars contre 3,348 dinars au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

DESIGNATION	2018	2017
Résultat net du groupe avant modifications comptables	151 940	133 065
Capital social - nombre de titres	40 741 997	39 748 290
Résultat par action de base (en DT)	3,729	3,348

Le résultat de base par action doit être calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 16 : PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 31 décembre 2018 un solde de 406 918 KDT contre 346 038 KDT au 31 décembre 2017. Les crédits documentaires s'élèvent à 367 206 KDT au 31 décembre 2018 contre 411 567 KDT au 31 décembre 2017. Les actifs donnés en garantie s'élèvent à 212 000 au 31 décembre 2018 contre 570 740 KDT au 31 décembre 2017.

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
Cautions, avals et autres garanties données	406 918	346 038
Crédits documentaires	367 206	411 567
Actifs donnés en garantie	212 000	570 740
Passifs éventuels	986 124	1 328 345

NOTE 17 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de 291100 KDT au 31 décembre 2018 contre 265 921 KDT au 31 décembre 2017 soit une augmentation de 25179 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
Engagements de financement donnés	291 062	265 883
Engagements sur titres	38	38
Engagements donnés	291 100	265 921

NOTE 18 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des engagements de financement reçus et à des garanties reçues des banques et de la clientèle.

Ces engagements représentent un solde de 3 005 220 KDT au 31 décembre 2018 contre 3 039 026 KDT au 31 décembre 2017.

3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

*** LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total du poste produit d'exploitation bancaire est passé de 613 314 KDT au 31 décembre 2017 à 784 446 KDT au 31 décembre 2018 enregistrant ainsi une augmentation de 171 132 KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés ;
- Commissions en produits ;
- Gains nets sur portefeuille titres commercial et opérations financières;
- Revenus du portefeuille titres d'investissement.

NOTE 19 : Intérêts et revenus assimilés

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2018 un solde de 530 110 KDT contre 401 814 KDT au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 128 296 KDT.

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	9 252	5 518
Opérations avec la clientèle	501 889	373 661
Autres intérêts et revenus assimilés	18 969	22 635
Total intérêts et revenus assimilés	530 110	401 814

NOTE 20 : Commissions (en produit)

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2018 un solde de 114 353 KDT contre 104 547 KDT au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 9 806 KDT.

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
Commissions sur gestion de compte et autres services financiers	45 340	36 941
Commissions sur opérations de crédits	31 848	30 186
Commissions sur moyens de paiement	22 954	24 212
Commission sur opérations internationales	12 520	10 966
Commissions sur autres opérations bancaires	1 691	2 242
Total Commissions	114 353	104 547

NOTE 21 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2018 un solde de 102 602 KDT contre 73 936 KDT au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 28 666 KDT.

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
Gain net sur opérations de change	70 072	44 686
Gain net sur titres de placement et transaction	32 580	29 460
Dotation aux provisions sur titres de placement	(50)	(210)
Total Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	102 602	73 936

NOTE 22 : Revenus du portefeuille d'investissement

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2018 un solde de 37 381 KDT contre 33 017 KDT au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 4 364 KDT.

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
Revenus sur titres d'investissement	32 799	29 213
Intérêts sur obligations	1 597	1 931
Dividendes	2 950	1 841
Autres revenus	35	32
Total Revenus du portefeuille d'investissement	37 381	33 017

*** LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

NOTE 23 : Intérêts encourus et charges assimilées

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2018 un solde de 308 609 KDT contre 220 685 KDT au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 87 924 KDT.

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
Opérations avec les établissements bancaires, financiers et BCT	53 831	34 747
Opérations avec la clientèle	193 350	141 563
Emprunts et ressources spéciales	21 377	17 546
Autres intérêts et charges	40 051	26 829
Total intérêts encourus et charges assimilées	308 609	220 685

NOTE 24 : Produits des autres activités

Cette rubrique accuse au 31/12/2018 un solde de 86 264 KDT contre un solde de 67 097 KDT au 31/12/2017, soit une augmentation de 19 167 KDT. Elle correspond aux primes d'assurance vie.

NOTE 25 : Charges des autres activités

Cette rubrique accuse au 31/12/2018 un solde de 69 962 KDT contre un solde de 54 467 KDT au 31/12/2017, soit une augmentation de 15 495 KDT.

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
Dotations aux provisions techniques d'assurance vie	67 227	51 524
Dotations aux autres provisions techniques	2 735	2 943
Total Charges des autres activités	69 962	54 467

NOTE 26: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2018 à 33 387 KDT contre 13 861 KDT au 31 décembre 2017, soit une variation de 19 526 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
D° aux provisions sur créances douteuses	50 520	29 842
Reprise de provision sur créances douteuses	(14 589)	(13 329)
D° aux provisions pour risques et charges	2 410	628
Reprise de provision pour risques et charges	(9 433)	(5 251)
Pertes nettes sur créances	4 479	1 971
Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif	33 387	13 861

NOTE 27: Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2018 à 12 127 KDT contre 10 477 KDT au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 1 650 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
Intérêts sur crédits au personnel	10 608	8 836
Revenus immobiliers	242	356
Autres produits d'exploitation	1 277	1 285
Total Autres produits d'exploitation	12 127	10 477

NOTE 28 : Frais de personnel

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2018 un solde de 145 055 KDT contre 133 051 KDT au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 12 004 KDT.

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
Rémunérations du personnel	110 372	100 782
Charges sociales	25 521	22 788
Autres charges liées au personnel	9 162	9 481
Total Frais de personnel	145 055	133 051

NOTE 29 : Charges générales d'exploitation

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2018 un solde de 67 109 KDT contre 43 550 KDT au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 23 559 KDT.

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
Loyers et services extérieurs	25 083	22 141
Cotisation fonds de garantie	15 597	0
Frais postaux téléphone et lignes spécialisés	7 391	6 571
Annonces et insertions publicitaires	3 430	2 732
Impôts et taxes	3 892	1 851
Missions réceptions	1 718	1 431
Fournitures de bureaux	935	848
Frais du conseil et d'assemblée	850	710
Dons et cotisations	794	498
Documentation centrale	489	382
Frais d'actes et contentieux	223	417
Transport et déplacement	196	159
Autres	6 511	5 810
Total charges générales d'exploitation	67 109	43 550

NOTE 30 : Solde en gain / perte provenant des autres éléments extraordinaires :

Cette rubrique enregistre la contribution conjoncturelle exceptionnelle au profit du budget de l'Etat.

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
Contribution conjoncturelle	(6 651)	(7 419)
Total solde en gain / perte provenant des autres éléments extraordinaires	(6 651)	(7 419)

4/NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

NOTE 31 : Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique est essentiellement composée par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du Centre des Chèques Postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 816 873 KDT au 31 décembre 2018 contre 121 512KDT au 31 décembre 2017. Ils se détaillent comme suit:

DESIGNATION	2018	2017
Liquidités et équivalents de liquidités actif	1 582 285	1 017 952
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 311 646	578 040
Liquidité et équivalent de liquidité sur les banques	270 639	439 912
Liquidités et équivalents de liquidités passif	765 412	896 440
Banque centrale	763 340	882 000
Liquidité et équivalent de liquidité sur les établissements financiers	2 072	14 440
Liquidités et équivalents de liquidités	816 873	121 512

NOTE 32 : Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers consolidés :

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration du 11/02/2019. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

En date du 26/02/2019, la banque a ajusté ses comptes pour tenir compte de l'accord sectoriel convenu avec la banque centrale au sujet des créances de Carthage cement et Zitouna Telecom.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE
2018**

*Mesdames, messieurs les Actionnaires
DE ATTIJARI BANK*

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe Attijari Bank de Tunisie qui comprennent le bilan consolidé ainsi que l'état des engagements hors bilan consolidé arrêtés au 31 décembre 2018, l'état de résultat consolidé, l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés, annexés au présent rapport, font apparaître un total du bilan consolidé de 9 272 430 KDT et un bénéfice net de 151 940 KDT.

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe Attijari Bank, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettrait toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la

date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Tunis, le 02 avril 2019

Les Commissaires aux Comptes

AMC Ernst & Young

Les commissaires aux comptes associés
M.T.B.F

Noureddine HAJJI

Ahmed BELAIFA